



La lettre de la préfiguration

Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées



Mai 2015

Le mot de Pascal Mailhos

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Le 1er janvier prochain, la France métropolitaine sera composée de 13 régions au lieu de 22. Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon fusionneront pour ne former qu'une seule région, composée de 13 départements regroupant une population de 5,6 millions d'habitants. 200 000 agents de l'État administrent les circonscriptions administratives de ce vaste territoire, dont presque 5 000 sur des fonctions régionales.

La création de cette nouvelle région Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées est une formidable opportunité pour tous les habitants de nos territoires. Deuxième région de France en superficie et cinquième région en population, ce nouveau territoire bénéficie de multiples atouts pour rayonner au niveau français et européen. Il disposera de toutes les caractéristiques d'une grande région : l'accès à la mer, deux massifs montagneux, une attractivité économique, un potentiel de recherche de premier plan, un tourisme dynamique, des produits de qualité, une forte identité historique et culturelle.

Pour les fonctionnaires de l'État, agir à l'échelle de ce territoire plus vaste ouvre de nouveaux horizons. C'est l'opportunité, pour tous ceux qui travaillent au niveau régional, d'inscrire leur action sur un territoire grand comme le Benelux, de penser autrement la mise en œuvre des politiques publiques de l'État et de faire face à de nouveaux enjeux.

Par décision du Conseil des ministres du 22 avril dernier, le Gouvernement m'a confié le pilotage et l'anima-

tion de la préfiguration de la future région Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées. La préfiguration consiste à concevoir et mettre en place, l'organisation des services régionaux de l'État à l'échelle de la nouvelle région. Dans cette tâche, je serai assisté par un directeur de projet, Philippe



Pascal Mailhos

ROESCH, qui veillera à mes côtés au cadencement et à la mise en œuvre cohérente et équitable de la réforme. Il travaillera en lien permanent avec les directeurs régionaux et leurs équipes, ainsi qu'avec son référent, Cédric INDJIRDJIAN, chef de projet en Languedoc-Roussillon.

Concrètement, la préfiguration consiste pour l'État, à côté du nouveau Conseil régional investi en janvier 2016, à réorganiser ses services dès le 1er janvier prochain autour d'une seule préfecture de région, d'une DIRECCTE, d'une DRAC, d'une DRAAF, d'une DREAL, d'une DRFIP et d'une DRJSCS, d'une ARS et d'un, voire deux, Rectorats.

Dans la conduite de la préfiguration, je veillerai à associer les organisations syndicales de l'État, mais aussi les partenaires avec lesquels nous travaillons au quotidien : élus, responsables économiques et associatifs, qui attendent des services de l'État proximité et réactivité.

Avec les organisations syndicales représentatives, le dialogue social sera renforcé et la concertation

(Suite page 2)

conduite tant au niveau ministériel qu'interministériel au niveau national comme au niveau local au sein du comité technique de chaque direction régionale.

Je serai particulièrement attentif à préserver l'équilibre entre les deux régions. Toulouse et Montpellier conserveront des effectifs publics régionaux dans les mêmes proportions qu'actuellement. Le niveau départemental sera le lieu de mise en œuvre des politiques publiques au plus près des citoyens. Les préfetures de département joueront un rôle essentiel dans la future organisation de l'État. La réforme de l'État régional doit leur permettre d'agir encore plus efficacement dans ce sens.

La mise en œuvre de cette réforme sera progressive. Je veillerai à ce que les mobilités se fassent de façon volontaire. Un accompagnement personnalisé sera mis en place pour les agents susceptibles d'effectuer une mobilité fonctionnelle ou géographique. Des plans de formation seront mis en œuvre en appui des agents dont les missions seraient appelées à évoluer.

L'égalité de traitement entre les agents, quel que soit leur ministère d'appartenance, le suivi personnalisé et la transparence dans la mise en œuvre de la réforme sont les principes autour desquels je souhaite conduire cette réforme.

La réforme de l'administration territoriale de l'État ne signifie ni absorption d'une région par l'autre, ni simple jumelage entre deux régions complémentaires et de taille équivalente. Ce que nous voulons réussir, c'est la constitution d'un alliage, au sens propre du terme : la

combinaison de deux éléments pour en constituer un troisième, plus solide et plus performant.

Ce qui doit nous importer, agents et citoyens, c'est que la réforme permette d'améliorer la qualité du service public, de moderniser nos modes d'action administrative, de garantir l'accessibilité à nos prestations dans tous les territoires, pour renforcer la cohésion sociale et territoriale ainsi que la sécurité des citoyens. C'est une tâche passionnante et enthousiasmante.

C'est pourquoi je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour être les acteurs de la réussite de cette réforme. A nous de construire collectivement un projet d'administration ambitieux, qui garantisse une place équitable pour tous les territoires de cette grande région et qui valorise l'action de l'État au service des citoyens et des collectivités de la République.

Pascal Mailhos

Préfet de la Haute-Garonne,

Préfet de la région Midi-Pyrénées,

Préfet préfigurateur de la grande région

Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées